



Lyon, le 4 avril 2011

**La compagnie Axéria Prévoyance lance son troisième produit en propre :
« EnVie d'Essentiel », une assurance couvrant les accidents des seniors**

Animée par une forte volonté de se démarquer, Axéria Prévoyance innove avec « EnVie d'Essentiel », une offre dédiée au plus de 55 ans, qui couvre les accidents. Avec ce contrat, Axéria Prévoyance prend le contre-pied d'un marché dominé par des offres majoritairement indemnitaires destinées à couvrir les familles.

« EnVie d'Essentiel » est conçu pour apporter une réponse pratique aux conséquences des accidents : décès, hospitalisation ou fracture invalidante... Un contrat en phase avec le mode de vie de plus en plus actif des seniors.

Le produit se caractérise par trois niveaux de garanties packagées (« Essentiel 1 », « Essentiel 2 » et « Essentiel 3 »). Pour faire face à ces événements imprévisibles, l'offre est assortie de prestations d'assistance proposées par Filassistance International qui permettent une prise en charge complète. Enfin, le contrat se démarque par une indemnisation forfaitaire, connue d'avance et immédiate. En cas d'accident couvert, l'assuré perçoit le capital souscrit dans son intégralité, sans devoir attendre d'autres indemnisations pour le débloquer. Et une protection 24H/24 et dans le monde entier.

« EnVie d'Essentiel », des avantages exclusifs :

- une souscription possible jusqu'à 80 ans inclus
- sans aucune formalité médicale
- une réduction pour les couples de 20 % sur les 2 contrats.

« EnVie d'Essentiel », des services pratiques

Dès la souscription, l'assuré bénéficie de services utiles au quotidien ou en voyage (acheminement de médicaments). Par exemple, après une hospitalisation, sa convalescence sera accompagnée grâce à la mise en place d'un plan d'aides personnalisées en fonction de sa situation.

« EnVie d'Essentiel », une offre ciblée

Aujourd'hui, la part des seniors dans la population française ne cesse d'augmenter. Pour cette population, l'assurance, et ce qui touche à la santé en général, fait partie des préoccupations majeures.

Chaque année en France, environ 450 000 personnes de plus de 65 ans sont hospitalisées à la suite d'une chute accidentelle. Ces nombreuses chutes s'expliquent par la multiplication des activités, mais aussi par des modifications naturelles d'équilibre et de perception.

Paradoxalement, les contrats d'assurance qui couvrent les accidents des plus âgés sont rares et, lorsqu'ils existent, s'adressent aux plus jeunes.

« EnVie d'Essentiel » répond à un réel besoin à la fois de couverture et d'accompagnement humain pour faire face à un événement par essence abrupt et imprévisible.

Axéria Prévoyance

Axéria Prévoyance a été créée en 1989 sous le nom de Compagnie Parisienne d'assurance Vie. Elle s'est spécialisée en assurance de personnes en 1997 en rejoignant APRIL. Positionnée comme preneur de risques en santé, prévoyance individuelle et collective et en assurance emprunteur, elle est spécialiste de la conception d'offres de produits (santé, prévoyance, assurance de prêt) sur-mesure et du pilotage de risque. Axéria Prévoyance est une compagnie d'assurance mixte détenue à 100 % par APRIL.

Contact presse - Kaélia

Marie-Charlotte Peltier : 04 72 00 35 83 - marie-charlotte.peltier@kaelia.fr